

Dossier suivi par : LB/MPAC
Direction Générale des Services

Lettre recommandée AR

Madame Valérie RENET
Présidente de la Chambre
Régionale des Comptes
28-30 rue Pasteur - CS 71199
21011 DIJON CEDEX

**Objet : Observations relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la
Communauté Urbaine Creusot Montceau (réf: 22 ROD1 - DM 69)**

Madame la Présidente,

Par envoi recommandé reçu le 20 octobre 2022, vous m'avez transmis le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes, relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la CUCM, portant sur le développement économique pour les exercices 2017 et suivants.

Par la présente, ainsi que cela est prévu par le code des juridictions financières, je vous adresse ma réponse écrite à ces observations.

Concernant la **recommandation numéro 1** qui porte sur la mise en place d'un budget annexe dédié pour les zones d'aménagement économique, je vous informe que dans le prolongement du travail engagé en ce sens par la CUCM pour l'espace Coriolis, j'ai prévu de soumettre au conseil communautaire du 24 novembre prochain, la création d'un budget annexe pour l'ensemble des autres zones.

Ainsi, cette recommandation sera mise en œuvre sans délai par la CUCM.

En matière de stratégie foncière et de traitement de friches, la Chambre souligne à juste titre le travail en bonne voie pour les sites KONECRANES et EOLANE. Pour ce qui est des deux autres sites – GERBE et FORMOPAN – je vous informe que pour ce dernier un porteur de projet s'est porté acquéreur ce qui ouvre la voie à une issue positive pour ce site.

Par ailleurs, dans sa **recommandation numéro 2**, la Chambre invite la CUCM à mettre en œuvre un suivi systématique des différents dispositifs.

Comme le rapport le souligne fort justement, la Communauté urbaine a engagé en 2020 la définition et la formalisation de sa stratégie de développement économique pour la période 2020-2026, cela s'étant accompagné d'une évolution de l'organisation de l'ingénierie de la CUCM en matière de développement économique dans le cadre de la réorganisation plus globale des services.

COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU

Château de la Verrerie, BP 69, 71 206 Le Creusot Cedex

tél. : 03 85 77 51 51 — fax : 03 85 56 38 51

info@creusot-montceau.org



CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

16 NOV. 2022
FA220284

ARRIVEE GREFFE

creusot-montceau.org

Disposant désormais de cette stratégie formalisée, d'un plan d'actions clairement établi et d'une ingénierie interne réorganisée, je vous confirme que la CUCM a prévu de mettre en place de manière plus systématique un suivi des dispositifs et des indicateurs permettant de mesurer son action et de la conforter, ajuster et réorienter en lien avec les besoins de l'écosystème territorial.

En complément, la gouvernance économique a été mise en place avec une instance de suivi et de dialogue avec les partenaires économiques de la Communauté urbaine, afin qu'une appréciation qualitative de son action soit partagée tout au long du mandat, dans une logique d'amélioration et d'adaptation continues. Cela a donné lieu à un temps de travail le 10 juin 2022 pour faire un premier « bilan » à un an de la stratégie économique avec nos partenaires.

Enfin, de manière plus globale, je tiens à souligner que la Chambre semble avoir parfaitement saisi le choix volontariste de la Communauté Urbaine Creusot Montceau d'un champ d'intervention large en matière de développement économique et qu'au-delà de la question du périmètre d'intervention le fait que la Communauté urbaine se soit engagée sur les dernières années vers une meilleure structuration de sa stratégie et de la visibilité de son action.

Par ailleurs, les résultats obtenus dans son action sont soulignés et le focus réalisé par la Chambre sur le site des Chavannes et le Mecateamcluster vient illustrer la capacité de mobilisation d'un écosystème au service du développement du territoire.

La CUCM est résolument déterminée à ce que les évolutions engagées et mises en œuvre depuis plus de 2 ans désormais, se poursuivent et s'inscrivent durablement dans son approche de développement économique.

Je note avec satisfaction que la Chambre Régionale des Comptes a pu observer le travail de fond qui a été mené par notre collectivité qui témoigne de notre attachement au développement économique sur l'ensemble du territoire communautaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

David Marti

